



Livret métier

LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

SOMMAIRE

Pourquoi ce livret ?.....	3
Qu'entend-on par manutention manuelle ?.....	4
Comment naissent les maux de dos ?.....	5
Les sources de risques.....	7
Agents techniques : adoptez les bons gestes.....	8
ATSEM : adoptez les bons gestes.....	12
Quand consulter le médecin du service de médecine préventive ?.....	14



POURQUOI CE LIVRET ?

Vous êtes ATSEM, agent d'entretien, personnel technique, ripper... et vous êtes amené à manutentionner des charges.

La manutention manuelle, les positions de travail contraignantes ou encore les efforts prolongés font partie intégrante de votre activité courante : porter un carton, déplacer un meuble, essayer de prendre un objet un peu trop haut... Ces gestes quotidiens vous exposent à des risques souvent sous-estimés.

Ces contraintes physiques au travail peuvent provoquer douleurs, fatigue, lumbago, chute et peuvent occasionner des accidents et des maladies, qui dans les cas les plus graves prennent la forme de handicaps et de difficultés à se maintenir dans l'emploi (inaptitude, arrêt).

Au travers de ce livret, vous allez bénéficier de :

- **conseils pour le port de charges,**
- **repères pour éviter les situations à risques.**

Repère

L'activité physique reste la principale source d'accidents de service et de maladies professionnelles.

En 2011* :

- la première cause d'accident est liée à un effort de soulèvement ;
- les troubles musculo-squelettiques figurent en deuxième position parmi les lésions les plus fréquemment déclarées ;
- 62,5 % des maladies professionnelles déclarées concernent les « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » (cf. tableau n° 57 des maladies professionnelles).

QU'ENTEND-ON PAR MANUTENTION MANUELLE ?

Le code du Travail définit la manutention manuelle comme étant « toute opération de transport ou de soutien d'une charge, dont le levage, la pose, la poussée, la traction, le port ou le déplacement, exige l'effort physique d'un ou de plusieurs travailleurs. » [Art. R. 4541-2].

Dans une collectivité territoriale, l'ensemble des services est concerné par ce risque. En effet, chaque poste de travail nécessite le port ou le déplacement occasionnel, répété ou continu de charges.

Le code du Travail indique qu'il faut :

- privilégier la manutention mécanique,
- limiter les charges.



COMMENT NAISSENT LES MAUX DE DOS ?

Le dos est une partie du corps complexe, constitué de vertèbres, de disques intervertébraux, de ligaments, de muscles et de nerfs. Les centaines de pièces différentes qui le composent sont, de ce fait, susceptibles d'être blessées.

À quoi servent les vertèbres, disques, ligaments et muscles ?

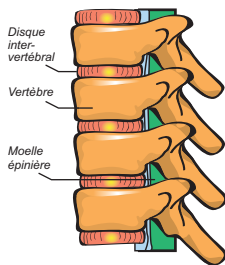
- **Les vertèbres** servent à soutenir le tronc et sont multiples :

- **vertèbres cervicales** : supportent la tête,
- **vertèbres dorsales** : accrochent les bras et les côtes,
- **vertèbres lombaires** : supportent le poids du corps,
- **vertèbres sacrées** : soudées entre elles,
- **vertèbres coccygiennes**.

- **Les disques intervertébraux** sont composés d'un noyau gélatineux entouré d'un anneau fibreux. Leur rôle est d'amortir les chocs potentiels et d'assurer le mouvement des vertèbres les unes sur les autres.

- **Les ligaments** maintiennent les articulations en place en reliant les os entre eux.

- **Les muscles** transmettent l'énergie permettant de mobiliser le dos. On en compte environ 140 dans le dos.



COMMENT NAISSENT LES MAUX DE DOS ? (SUITE)

LES CAUSES DU MAL DE DOS

À l'origine du mal de dos, on trouve deux facteurs :

- **l'usure** : ce sont les causes les moins visibles, effet latent.
- **l'accident** : ce sont des causes instantanées, effet immédiat.

SES EFFETS SUR LA SANTÉ

Une multitude de lésions sont possibles :

- articulation irritée,
- disque aplati,
- tendon enflammé,
- spasme musculaire.

COMMENT LE PRÉVENIR ?

Il est possible d'agir à deux niveaux :

- l'élimination des facteurs de risques provoquant les accidents,
- l'élimination ou la réduction de l'usure due aux gestes et aux efforts quotidiens.

Si la manutention manuelle touche plus souvent le dos, il existe d'autres pathologies assimilables aux troubles musculo-squelettiques (tendinites, syndrome du canal carpien, épicondylite, etc.).

LES SOURCES DE RISQUES

Plusieurs types de facteurs peuvent être à la source des risques liés à la manutention manuelle :

LES FACTEURS INDIVIDUELS :

- caractéristiques génétiques,
- âge,
- antécédents médicaux,
- expérience professionnelle.
- habileté motrice,

LE POSTE DE TRAVAIL :

- espace de travail exigu ou non adapté,
- postures contraignantes (bras au-dessus des épaules, penché ou accroupi...),
- répétition des mêmes gestes,
- exposition aux vibrations (conduite d'engins, outils vibrants).
- efforts importants,
- variations de température,

L'ORGANISATION DU TRAVAIL :

- délais de réalisation trop courts,
- récupération insuffisante ou absence de pauses,
- tâches monotones et dépourvues d'intérêt,
- niveau de compétence ou de formation insuffisant pour réaliser la tâche.
- absence de marge de manœuvre,

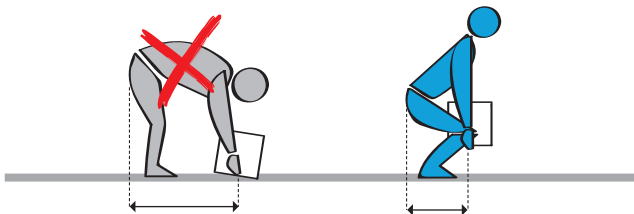
LE CLIMAT SOCIAL DANS LA COLLECTIVITÉ :

- mauvaises relations de travail,
- manque de moyens, stress.
- manque de reconnaissance,

AGENTS TECHNIQUES : ADOPTER LES BONS GESTES !

SAISIR UN OBJET LOURD SANS POIGNÉE

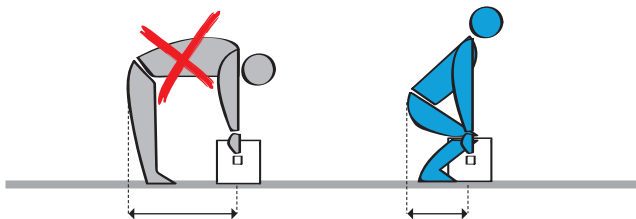
- Je maintiens le dos fixé en regardant loin devant,
- je plie les jambes pour soulever la charge,
- je me rapproche au plus près de la charge.



SAISIR UN OBJET LOURD AVEC POIGNÉES

- Je superpose mon centre de gravité sur la charge,
- je plie les jambes,
- je maintiens les bras tendus en saisissant la charge.

C'est la force de mes cuisses qui me permet de soulever la charge.



DÉPOSER UNE CHARGE LOURDE SUR UNE TABLE

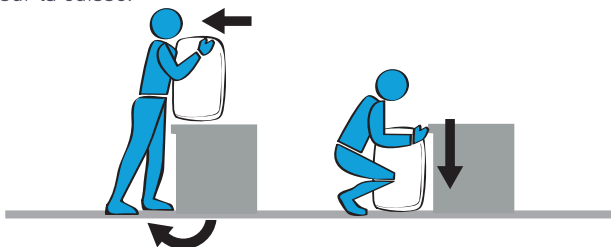
- Je maintiens le dos droit en regardant loin devant,
- je me positionne en fente fléchie vers l'avant.



POSER UNE CHARGE LOURDE AU SOL

- Je me rapproche au plus près de la charge,
- j'écarte légèrement les jambes,
- je plie les jambes,
- je maintiens la colonne vertébrale droite.

En fonction de la charge, je peux effectuer un arrêt intermédiaire sur la cuisse.



AGENTS TECHNIQUES : ADOPTER LES BONS GESTES ! (SUITE)

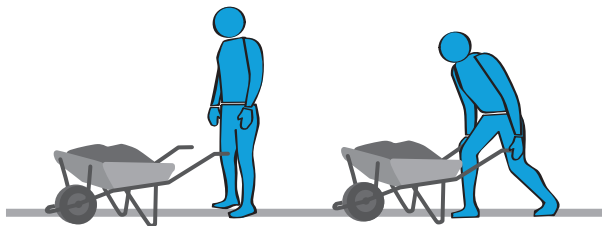
SORTIR D'UN VÉHICULE

- Je saisis le montant avec la main,
- j'incline le tronc vers l'avant,
- je garde le dos bien droit,
- je bascule le poids du corps sur la jambe appuyée au sol,
- je m'équilibre en m'aidant des appuis main et pied.



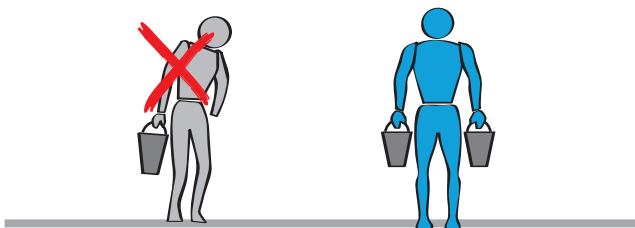
POUSSER UNE BROUETTE AVEC CHARGE

- Je fléchis les genoux au moment de saisir la brouette,
- je me redresse en effectuant en même temps un pas vers l'avant,
- je maintiens le dos droit durant le transport.



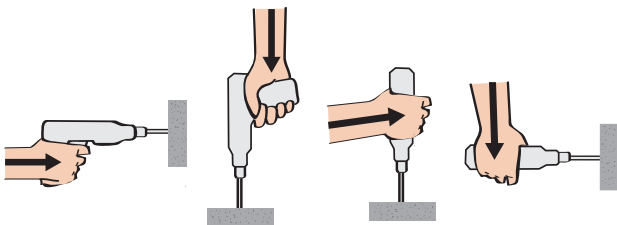
PORTER UN SEAU

- J'équilibre les charges des deux côtés du corps pour garder la colonne dans l'axe,
- Il n'y a pas de déséquilibre, par conséquent l'effort est moins important.



UTILISER UNE VISSEUSE

- Je maintiens le poignet dans la continuité de l'avant-bras.



ATSEM : ADOPTEZ LES BONS GESTES !

HABILLER UN ENFANT

Je prend le temps de me positionner correctement et confortablement :

- je me positionne devant l'enfant,
- je place l'enfant à ma hauteur,
- je me sers de mon genou afin de maintenir mon équilibre.



DONNER À MANGER À UN ENFANT

Je réalise le service et l'accompagnement au repas à hauteur de l'enfant :

- je me positionne à hauteur de l'enfant en utilisant un tabouret à roulettes,
- je garde le dos bien droit,
- je positionne l'assiette de l'enfant devant moi pour l'aider à couper sa viande.



INSTALLER LA SALLE DE SIESTE

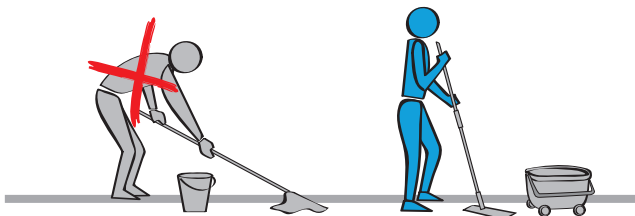
Je descends et pose au sol chaque lit :

- je plie les jambes lorsque je penche mon buste vers l'avant,
- je maintiens le dos droit,
- j'accompagne le lit jusqu'au sol.



RÉALISER DES TÂCHES D'ENTRETIEN DES LOCAUX

- Je rapproche le balai, serpillère ou aspirateur proche de mon buste,
- je fléchis les jambes lorsque je suis amené(e) à aller loin devant, mes appuis sont écartés et décalés avec le dos droit.



QUAND CONSULTER LE MÉDECIN DU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ?

Vous êtes autorisé(e) à demander une visite médicale quand vous le souhaitez, en fonction de votre état de santé.

Sachez que la réglementation prévoit que vous soyez suivi(e) tous les deux ans, voire tous les ans, en fonction des risques inhérents à votre poste et de l'appréciation du médecin du service de médecine préventive.

Par ailleurs, à votre retour d'un arrêt suite à maladie professionnelle ou un arrêt pour cause d'accident du travail, une visite de reprise peut être envisagée à l'initiative de votre collectivité.

Bon à savoir sur la notion d'aptitude au poste de travail

Pour déterminer l'aptitude à un poste de travail, le médecin du service de médecine préventive s'appuie sur différents critères :

- **l'état physiologique de la personne,**
- **l'étude des antécédents,**
- **son examen médical,**
- **et potentiellement des examens médicaux complémentaires.**

Au-delà du médecin du service de médecine préventive

D'autres acteurs peuvent également être sollicités en cas de problème inhérent à votre activité professionnelle :

- **les membres du CHSCT,**
- **votre responsable hiérarchique,**
- **les assistants de prévention/conseillers de prévention,**
- **les représentants du personnel.**

Ces interlocuteurs peuvent vous apporter des conseils, de l'aide, du soutien dans les démarches à entreprendre ou tout simplement pour enclencher une démarche d'amélioration globale avec des personnes décisionnaires de la collectivité.

Pour bénéficier de conseils en matière de prévention :
Permanence conseil prévention

- Tél. : 02 48 48 11 63
- Fax : 02 48 48 12 47
- E-mail : prevention@sofaxis.com

Pour toute commande de supports imprimés :
Service relations clients

- Tél. : 02 48 48 15 15
- Fax : 02 48 48 15 16
- E-mail : relations.clients@sofaxis.com

Retrouvez l'ensemble de nos services
sur notre site Internet www.sofaxis.com

**Ce livret a été réalisé en partenariat avec le service santé
sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction
publique territoriale du Territoire de Belfort - www.cdg90.fr**